

Calendrier de montage

Lundi 4 novembre 2019 : 9H00 – 17H00

Mardi 5 novembre 2019 : 8H00 – 10H00

Date de l'événement & horaires d'ouverture

Mardi 5 novembre 2019

Public : 10H00 – 21H30

Exposants : 8H00 – 22H30

Inauguration : 18H30 – 21H30

Calendrier de démontage

Mardi 5 novembre 2019 : 21H30 – 22H30

Mercredi 6 novembre 2019 : 9H00 – 12H00

Remarques



Le mardi 05/11/2019 : pas d'ouverture de volets. Pas de location ni d'utilisation de nacelle ni de chariot élévateur. Nous insistons sur le fait qu'il est obligatoire d'être présent et d'animer le stand jusqu'à la fermeture officielle du salon.



Stationnement sur le parking du WEX : le stationnement sur le site est strictement interdit en dehors des horaires repris ci-dessus. En cas de non respect, le véhicule sera évacué à vos frais et interdit d'accès pour le reste de l'événement (montage, salon, démontage).



Remarque générale : le soussigné a été informé et accepte les conditions de participation et de paiement ainsi que les autres dispositions du présent contrat. Il s'engage à respecter le règlement général du salon qui fait partie intégrante du présent contrat. Le soussigné déclare être mandaté pour engager le souscripteur et se porte personnellement garant de l'exécution de toutes les obligations découlant de cette inscription.

Conditions de paiement



**La facturation sera réalisée en une facture unique qui sera à payer au comptant.
La réservation de votre stand sera conditionnelle au paiement intégral de la facture.**

J'accepte que mes factures soient envoyées à l'adresse suivante : _____



**Les chèques ne sont pas acceptés. Toute modification de données reprises sur ce formulaire entraînera la facturation de frais administratifs de 25€ HTVA.
Aucun accès au montage ne sera fourni en cas de solde impayé.**

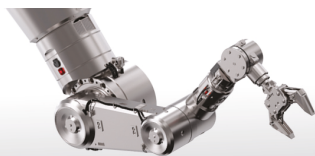
Pour toute information complémentaire

- **metamorphoses@wex.be**
- Vos contacts commerciaux :

Gauthier DUJARDIN - +32 (0) 84/340 816
Noémie SACRÉ - +32 (0) 84/340 803
Laura MAGNÉE - +32 (0) 84/770 709

Date : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Signature + cachet : _____



**À REMPLIR EN LETTRES CAPITALES SVP
À RETOURNER COMPLETÉ ET SIGNÉ À L'ADRESSE metamorphoses@wex.be**

ADRESSE DE FACTURATION

Société : _____ Forme juridique : _____
Numéro de TVA (obligatoire) : _____ Non assujetti
Représentant de la société : _____
Adresse de la société : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
E-mail : _____

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

A remplir si celle-ci est différente de l'adresse de facturation. Adresse qui recevra tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation.

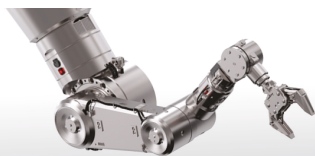
Société : _____
Adresse de la société : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
E-mail : _____

COORDONNEES CATALOGUE

Coordonnées qui seront utilisées dans la liste des exposants et sur le site internet www.salon-metamorphoses.be

Société : _____
Adresse de la société : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
E-mail : _____
Site web : _____
Secteur d'activité : _____
Description du/des produit(s) exposés :

Date : _____ Nom : _____
Fonction : _____ Signature + cachet : _____



Pour toutes autres demandes particulières, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse metamorphoses@wex.be

VOTRE PROFIL D'ENTREPRISE EST PLUTÔT... :

Afin de vous offrir la visibilité la plus adéquate,
merci de sélectionner le profil de votre entreprise parmi les 4 propositions ci-dessous.

Maître Yoga

Votre expertise n'est plus à prouver, ce qui vous vaut la renommée de vos pairs. Partager votre savoir-faire est votre leitmotiv et vous n'avez de cesse de faire évoluer vos compétences.

R2D3

Visionnaire dans l'âme, les technologies que vous développez vont inspirer l'après-demain.

Vous repoussez les limites de l'impossible pour le rendre possible et accessible dans tous les domaines industriels. La conquête des étoiles est à votre porte...

Choubakwa

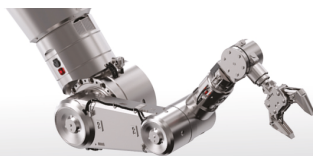
Terreau fertile, votre entreprise foisonne d'idées dans tous les domaines. Vous êtes en quête de la découverte ou du matériau qui révolutionnera la planète. Créatif dans l'âme, vous n'avez de limite que votre intellect.

Palawan

Jeune pousse en pleine croissance, te voilà prêt à conquérir le monde ! Si tu as moins de 2 ans, 5 employés max et un chiffre d'affaires de 250.000 euros, alors bienvenue à toi !

Date : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Signature + cachet : _____



Votre choix de stand :

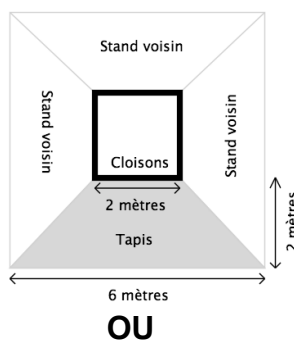
① **STAND ALL-IN**

Ce stand aménagé comprend :

- Droit d'inscription
- Parution sur le site internet
- Tapis (couleur imposée)
- Cloisons
- Éclairage
- 1 raccordement électrique de 1.000W
- Visuel d'identification de la société
- 1 comptoir
- 2 tabourets hauts
- 2 pass exposants
- 2 laissez-passer pour le (dé)montage du stand
- 10 cartes d'entrée gratuites

Option A - Stand aménagé de 8m²

= 950 €



**Option B - Stand aménagé de 15 m²
(surface rectangulaire de 3m x 5m)**

= 1.300 €

Options facultatives :

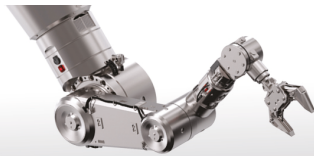
- Pass exposant supplémentaire _____ x 2,50€ + _____ €
- Aspiration du tapis _____ x 5,00€/m² + _____ €
- Commande mobilier (voir listing page N°7) + _____ €

Total HTVA :

= _____ €

Date : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Signature + cachet : _____



② **STAND START-UP**

Cette surface ouverte de 4m² comprend :

- Droit d'inscription
- Parution sur le site internet
- Tapis (couleur imposée)
- 1 raccordement électrique de 1.000W
- Visuel d'identification de la société
- 1 mange-debout
- 1 tabouret haut
- 2 badges exposants
- 2 laissez-passer pour le (dé)montage du stand
- 10 cartes d'entrée gratuites

Conditions d'acceptabilité :

- ✓ Moins de 5 employés
- ✓ CA inférieur à 250.000€
- ✓ Date de création : maximum 2 ans

Stand Start-Up de 4m² = 500 €

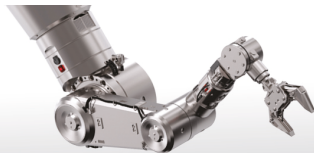
Options facultatives :

- Pass exposant supplémentaire _____ x 2,50€ + _____ €
- Aspiration du tapis _____ x 5,00€/m² + _____ €
- Commande mobilier (voir listing page N°7) + _____ €

Total HTVA : = _____ €

Date : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Signature + cachet : _____



③ **STAND PERSONNALISE (surface nue de minimum 18m²)**

Ce stand personnalisé comprend :

- Droit d'inscription
- Parution sur le site internet
- 2 laissez-passer pour le (dé)montage du stand
- 2 badges exposants
- 10 cartes d'entrée gratuites



Attention : l'aménagement du stand n'est pas inclus. Pour toute demande concernant l'aménagement de votre stand, veuillez obligatoirement prendre contact avec l'organisation via l'adresse mail metamorphoses@wex.be.

Stand personnalisé de ____ m (longueur) x ____ m (profondeur) = ____ m²

✓ Coût de la surface nue ____ m² x 60,00€ = _____ €

✓ Droit d'inscription obligatoire + 150 €

Raccordement électrique obligatoire – Faites votre choix entre :

____ x 190€ / raccordement électrique M20
(4.000 watts en 220 volts monophasé)
avec différentiel obligatoire inclus + _____ €

Pour tout raccordement monophasé, un adaptateur CEE vous sera remis au guichet technique contre une caution de 10€

____ x 220€ / raccordement électrique T16
(10.000 watts en 380 volts triphasé)
Sortie : 1 prise CEE rouge 5 pôles de 3 x 16 ampères

+ ____ x 125€ / coffret triphasé 16 ampères + _____ €



Coffret obligatoire – à louer via Wallonie Expo ou via votre monteur de stand

Puissance électrique supérieure : consulter l'organisation

Options facultatives :

Pass exposant supplémentaire ____ x 2,50€ + _____ €

Pose tapis ____ x 6,50€/m² + _____ €
(bleu, vert, rouge, noir ou gris anthracite)

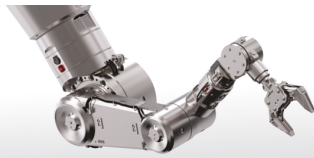
Aspiration du tapis ____ x 5,00€/m² + _____ €

Commande mobilier (voir listing page N°7) + _____ €

Total HTVA : = _____ €

Date : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Signature + cachet : _____



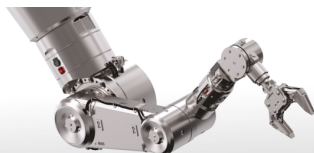
Commande de mobilier supplémentaire via Wallonie Expo :



N°	Article	Description	Quantité	Prix HTVA
1	Chaise plastique grise	Standard		5,00€
2	Tabouret haut noir	46cm x 53cm x H 96cm		34,00€
3	Mange debout rond avec housse noire	H 110cm, diam. 85cm		39,00€
4	Porte-manteau perroquet	H 191cm, 8 crochets		28,00€
5	Corbeille	Standard		6,00€
6	Comptoir fermé <input type="checkbox"/> BLANC <input type="checkbox"/> NOIR	Ferme à clé, H 100cm x 100cm x 50cm		80,00€

Date : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Signature + cachet : _____



EXTRAIT DU REGLEMENT DU SALON

2/ INFORMATIONS TECHNIQUES

a. **Dimensions** : Sauf dérogation, la hauteur des cloisons est fixée entre 2,5m et 3m. Toute cloison et/ou structure dépassant cette hauteur autorisée fera l'objet d'une demande de dérogation et devra être approuvée par Wallonie Expo S.A. Au delà de 3 mètres, l'arrière des cloisons doit être esthétiquement habillé et ce de façon neutre (pas de logo). Vos visuels ne peuvent être visibles que sur la surface de votre stand.

Pour rappel : En vertu de l'art. 4c, revêtement de sol, cloisons et éclairage sont obligatoires.

b. **Suspension** : La suspension de matériaux à la sous-toiture n'est possible qu'après demande écrite adressée à Wallonie Expo et après approbation par un organisme de contrôle reconnu.

c. **Contraintes** : Veuillez tenir compte des contraintes suivantes lors de la conception et du montage de votre stand :

- Les bouches d'incendie et extincteurs doivent toujours être libres d'accès.
- Des piliers sont présents sur les côtés de chaque palais ainsi qu'au centre des palais 1, 2, 4 & 5.
- Les portes de secours doivent rester ouvertes et libres dans les allées A, B, C, D, E et F aux passages entre les palais.

d. **Dégâts** : En cas de détérioration de biens ou de locaux mis à la disposition des exposants, les frais de restauration des biens endommagés seront à charge de l'exposant responsable. L'emploi de peinture, d'autocollants, de clous, ... n'est pas autorisé sur les stands loués par l'intermédiaire de Wallonie Expo, ni sur les murs ni sur les sols en béton du WEX.

Lors du placement de la moquette, veuillez tenir compte du fait que le ruban adhésif double face doit être enlevé lors du démontage. Nous sommes obligés de vous demander les prix suivants pour :

- Taches de peinture et autres : €75/m² avec un minimum de 1m² (les taches secondaires distantes de plus de 50cm sont considérées comme des taches séparées)
- Rayures et dégâts causés par le matériel lourd : 50€ par endroit endommagé.
- Restes de colle et de ruban adhésif double face : 15€/m courant sur une largeur maximale de 5cm.
- Évacuation des déchets non enlevés par l'exposant en fin de salon : forfait de 50€ + 40€/m³

3/ PARTICIPATION

a. **Admission** : Ne sont admis à exposer à l'événement que les producteurs, les fabricants ou leurs agents généraux ou exclusifs ayant compétence commerciale pour la Belgique. La preuve du lien commercial unissant un agent général à une firme dont les produits sont exposés doit être fournie à Wallonie Expo S.A. à la première demande.

En cas de doute, l'organisateur décidera de manière souveraine. Seuls pourront être exposés les articles ou produits préalablement renseignés et agréés par le comité organisateur. Le comité organisateur se réserve expressément le droit de faire enlever tout article ou produit qu'il n'aurait préalablement agréé.

La qualité d'exposant n'est acquise que lorsque Wallonie Expo S.A. aura enregistré l'acompte prévu par le règlement. Le paiement intégral des factures est la condition expresse d'admission à l'événement. En cas de non paiement, l'emplacement attribué sera remis à la disposition de l'organisateur.

Sauf accord écrit de Wallonie Expo S.A., l'utilisation d'un stand comme restaurant, brasserie ou snack est strictement interdite. La distribution de flyers, prospectus et goodies en dehors de la surface du stand n'est pas autorisée, tout comme le stationnement de véhicules publicitaires en dehors des espaces réservés.

Selon l'art. 4c du règlement du salon, le tapis, les cloisons et l'éclairage sont obligatoires et doivent être en parfaite harmonie avec la décoration générale du salon. À défaut de respecter cette prérogative, l'organisateur fera installer de plein droit et à charge de l'exposant un stand modulaire complet tel que décrit dans le dossier technique.

d. **Commandes** : En cas de commande tardive, il est possible que les produits et/ou services ne puissent plus être livrés conformément à votre commande. Toutes les commandes (eau, électricité, cartes d'entrée, pass exposants, etc.) passées à partir de 10 jours avant le salon seront sujettes à une augmentation de 20% et seront à payer au comptant. Toute commande passée pendant le montage sera livrée dans les 24 heures, sous réserve de faisabilité technique et/ou de disponibilité du matériel. Aucune annulation de commande ne sera acceptée à partir du premier jour du montage.

e. **Montage/Démontage** : tout débordement des horaires durant le montage sera soumis à approbation et, en tout état de cause, facturé à 250€/heure par stand. Paiement sur place avant la dérogation.

4/ STAND

b. **Sous-location, transfert de stand** : Il est interdit à l'exposant de céder à des tiers (même à titre gratuit), de louer, de céder à l'usage, ou de transférer tout ou une partie du stand qui lui est attribué, sans l'accord préalable et écrit de l'organisateur. L'exposant ne peut pas céder cette autorisation.

6/ ASSURANCES

a. **Obligations** : En signant le formulaire d'admission, les exposants ou les organisateurs déclarent qu'ils ont souscrit toutes les assurances légalement obligatoires (tant pour eux-mêmes que pour leur personnel) et que la couverture leur est régulièrement acquise au moins pour la période du salon et les huit jours qui suivent. Ils déclarent en outre que leur RC exploitation fait l'objet d'une couverture d'assurances et être informés qu'en aucun cas, la police couvrant la RC exploitation du WEX ne pourra intervenir, même à titre supplétif, pour des sinistres n'engageant que la responsabilité de l'exposant.

b. **Recours** : Par les présentes conditions générales de participation, les exposants abandonnent tout recours envers l'organisateur, Wallonie Expo et ses représentants et s'engagent à répercuter cet engagement auprès de leurs propres fournisseurs ou sous-traitants en les invitant à souscrire au même abandon de recours.

7/ PAIEMENT – RENONCIATION

a. **Quand Wallonie Expo fait office d'organisateur** :

Les paiements doivent se faire au comptant.

b. **Renonciation quand Wallonie Expo fait office d'organisateur** :

La signature du contrat engage l'exposant de manière irrévocable à participer au salon. Par dérogation, il est toutefois convenu que l'exposant pourra, renoncer à sa participation :

• jusqu'au 120^e jour qui précède l'événement, par lettre recommandée. Le montant total de la facture restera dû à titre d'indemnité de dédit. Le non paiement de la facture à son échéance sera considéré comme exprimant la volonté de l'exposant de renoncer à sa participation. L'indemnité de dédit mentionnée ci-dessus sera due et Wallonie Expo S.A. libérera l'emplacement.

• Si l'exposant renonce à sa participation entre le 120^e jour et le 15^e jour qui précède l'événement, totalité de la facture sera due. Wallonie Expo S.A. libérera l'emplacement. Seront en outre facturés les frais exposés par Wallonie Expo S.A. au moment où la renonciation intervient (aménagement de l'emplacement laissé vide, le cas échéant par l'installation d'un stand modulaire). Seront toutefois crédités les frais liés à l'occupation du stand qui auraient déjà été facturés (eau, électricité, nettoyage...). Si la renonciation intervient moins de 15 jours avant l'ouverture, l'indemnité de dédit sera égale aux montants facturés, majorés d'une somme forfaitaire de 45€/m² destinée à couvrir les frais de réaménagement et sous déduction des frais liés à l'occupation du stand, qui auraient déjà été facturés (eau, électricité...). Moyennant règlement de cette indemnité, Wallonie Expo S.A. renonce à réclamer tous autres dommages et intérêts..

Le non paiement de la facture à son échéance sera considéré comme exprimant la volonté de l'exposant de renoncer à sa participation. À défaut de paiement des factures à leur échéance, les majorations prévues par les conditions générales de vente (intérêts de retard et majoration conventionnelle) seront d'application.

c. **Paiements de ou à l'étranger** : Les frais bancaires relatifs aux paiements ou remboursements en provenance d'exposants étrangers sont intégralement à la charge de ces exposants.

e. **Exigibilité de la créance totale** : Le non paiement des factures aux échéances susmentionnées entraîne de plein droit l'exigibilité immédiate de la créance totale.

f. **Dommages et intérêts en cas de non paiement** : En cas de retard de paiement, les factures seront majorées de plein droit et sans mise en demeure de 15% à titre d'indemnité forfaitaire. En outre, il sera dû un intérêt au taux de 15% par an.

10/ PRINCIPES JURIDIQUES

j. **Litiges** : En cas de litige, les tribunaux de Marche-en-Famenne seront seuls compétents.

11/ STATIONNEMENT

Le stationnement de camions, camionnettes et remorques est seulement autorisé dans l'enceinte du WEX

(pourtour du bâtiment et parking visiteurs) pendant les heures de montage et de démontage.

Il est formellement interdit de stationner ce type de véhicules aux endroits cités pendant toute la période du salon.

12/ POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Vos coordonnées ne pourront être utilisées que par le WEX (Wallonie Expo S.A.) dans le cadre de cet échange. En aucun cas, vos données ne seront transmises à des tiers commerciaux. Vous avez le droit de les consulter, les rectifier ou les supprimer à tout moment en nous contactant à l'adresse policy@wex.be

Date : _____ Nom : _____

Fonction : _____ Signature + cachet : _____

